

Désignation de l'entreprise : EURL O VALEURS D'ANTAN				Néant	
Adresse de l'entreprise : 8 RUE VOLTAIRE 34200 SETE					
Numéro SIRET* : 91270397200014					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 18				Durée de l'exercice précédent* : 13	
				Ex. N-1 clos le : 20/04/2022	
Exercice N, clos le : 30/09/2023					
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M	Incorporelles - Autres*	014	016		
M	Immobilisations corporelles*	028	030	4 724	22 094
	Immobilisations financières* (1)	040	042		2 400
Total I (5)		044	048	4 724	24 494
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	052		
I	- Marchandises*	060	062		8 486
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070		171
U	(2) - Autres* (3)	072	074		326
L	Valeurs mobilières de placement	080	082		
A	Disponibilités	084	086		710
N	Charges constatées d'avance*	092	094		275
Total II		096	098		9 969
Total général (I + II)		110	112	4 724	34 463

<b>PASSIF</b>				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120		1 000	
	Ecart de réévaluation	124			
P	Réserve légale	126			
R	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* <input style="width: 100px;" type="text" value="131"/> )	132			
P	Report à nouveau	134			
R	Résultat de l'exercice	136		-25 717	
E	Subventions d'investissement	137			
S	Provisions réglementées	140			
Total I		142		-24 717	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156		32 494	
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		5 612	
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : <input style="width: 100px;" type="text" value="169"/> 20 791 )	172		21 074	
E	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		59 180	
Total général (I + II + III)		180		34 463	
R	(1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	26 139
E	à moins d'un an				
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	29 218
V	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

\* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

						Néant	
Désignation de l'entreprise : EURL O VALEURS D'ANTAN				Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>				30/09/2023		20/04/2022	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	52 253		
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	-95		
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	1 292		
D	Production stockée* (varié* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	2 026		
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	55 476		
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	40 571		
H	Variation de stock (marchandises)*			236	-8 486		
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	578		
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	42 002		
E	- mobilier						
	- immobilier						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :			243	382		
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	771		
X	Dotations aux amortissements*			254	4 724		
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)			259	7		
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	80 549		
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>				270	-25 072		
	Produits financiers ( III )			280			
D	Produits exceptionnels ( IV )			290			
I	Charges financières ( V )			294	645		
V	Charges exceptionnelles ( VI )			300			
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies			347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D			348			
S	Impôts sur les bénéfices* ( VII )			306			
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits ( I + III + IV ) - Charges ( II + V + VI + VII )</b>				310	-25 717		
<b>B - RESULTAT FISCAL</b> Reporteur le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2				312		314	25 717
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251	24		
G	Part de loyers dispensé de réintégration			249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 sexies)				986		342	
Zone franche urbaine (44 octies a)				987			
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127			
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)				138			
Bassins d'emploi à redynamiser				991			
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)				981			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989			
Bassins Urbains à dynamiser - BUD				992			
ZFANG (44 quaterdecies)				345			
Investissements outre-mer				344			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993			
Dont créance due au report en arrière du déficit*				346		350	
Dont déduct. exception. (art 39 decies)				655			
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)				643			
Dont déduct. exception. (art 39 decies B)				645			
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)				647			
Dont déduct. exception. (art 39 decies D)				648			
Dont déduct. exception. (art 39 decies E)				641			
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)				990			
Dont déduct. exception. (art 39 decies G)				649			
<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS</b> Bénéf. col.1, Déficit col.2				352		354	25 693
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables* : dont imputés/résultat :						360	
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS</b> Bénéf. col.1, Déficit col.2				370		372	25 693



Désignation de l'entreprise : EURL O VALEURS D'ANTAN						Néant :		*		
<b>I IMMOBILISATIONS</b>										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
I Terrains		420		422		424		426		
M Constructions		430		432		434		436		
M Inst. tech. mat, out		440		442		4 000 444		4 000 446		
C Inst. gén. agenc.		450		452		20 266 454		20 266 456		
O Mat. de transport		460		462		464		466		
R Autres immos corp.		470		472		2 553 474		2 553 476		
Immob. financières		480		482		2 400 484		2 400 486		
TOTAL		490		492		29 218 494		29 218 496		
<b>II AMORTISSEMENTS</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
I Terrains			510		512		514		516	
M Constructions			520		522		524		526	
M Installations techn., mat. & out. ind.			530		532		940 534		940 536	
C Inst. générales, agencés divers			540		542		3 239 544		3 239 546	
O Matériel de transport			550		552		554		556	
R Autres immobilisations corporelles			560		562		545 564		545 566	
TOTAL			570		572		4 724 574		4 724 576	
<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b> (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme				
					5	19 %	15% ou 12,8%	0 %		
						6	7	8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19%	579									
Régularisations *				590						
TOTAL				596						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

## DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : EURL O VALEURS D'ANTAN						Néant :		*	
<b>1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607				
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et cptes rattach.	650	652	654	656				
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666				
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>				

<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681	683				1	Indemn. congés payés, charges...
Autres Immos. incorp.	700	705				2	
Terrains	710	715				3	
Constructions	720	725				4	
Inst.Tech. Mat & Out	730	735				5	
Inst.Géné.Agenc. Div	740	745				6	
Matériel de transport	750	755				7	
Autre immos corpor.	760	765					
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>				<b>Total à reporter lig.322 N°2033-B 780</b>	

<b>II DEFICITS REPORTABLES</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860 25 693
<b>TOTAL des déficits restant à reporter</b>	<b>870 25 693</b>

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

<b>III DIVERS</b>				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374	59 107
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	771	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 7 424
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	771		
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397	

Désignation de l'entreprise : EURL O VALEURS D'ANTAN	Néant : <input type="checkbox"/>	**
Exercice ouvert le : 21/04/2022	et clos le : 30/09/2023	Durée en nombre de mois : 18
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
<b>Total 1</b>	<b>106</b>	<b>0</b>
<b>II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
<b>Total 2</b>	<b>106</b>	<b>0</b>
<b>III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Achats	121	0
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0
<b>Total 3</b>	<b>152</b>	<b>0</b>
<b>IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>		
<b>Calcul de la valeur ajoutée</b>	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	<b>137</b>
<b>V - Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

Exercice ouvert le : 21/04/2022 et clos le : 30/09/2023		Régime "simplifié d'imposition" <input checked="" type="checkbox"/> X Si option pour le régime optionnel de Déclaration de résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/> ou "réel normal" <input type="checkbox"/> taxation au tonnage <input type="checkbox"/>	
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société :		Adresse du siège social	
EURL O VALEURS D'ANTAN 8 RUE VOLTAIRE 34200 SETE			
N° Siret	91270397200014		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du cgi)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
Dénomination :			N° Siret :
Adresse :			
<b>B ACTIVITE</b>			
Activités exercées (souligner l'activité principale) :		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
<u>EPICERIE</u>			
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux de 15 %	DEFICIT 25 693
			(Report de la ligne XO DU 2058A ou 372 du 2033B)
		Bénéfice imposable au taux normal (25%, 26,5%, 27,5%)	
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
<b>2 Plus-values</b>			
PVLTI imposables au taux de 15%			
PVLTI imposables à 19 %			
Autres plus-values imposables à 19 %			
Plus-values à LT imposables à 0%			
PV exonérées (art. 238 quinquies)			
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .</b>			
Ent. nouv. art. 44 sexes <input type="checkbox"/>		Jeunes entre. innovantes <input type="checkbox"/>	
Ent. nouv. art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Terri. entr. <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'invest. immo. cotées <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	
		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
		PME innovantes <input type="checkbox"/>	
		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
		BUD, art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :</b>			
productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
<b>1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b>			
<b>2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt</b>			
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.		Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066	
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %			
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b>			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS</b>			
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquiés C-I-1), cochez la case : <input type="checkbox"/>			
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigné : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>			
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquiés C-I-2), cochez : <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>			
<b>H COMPTABILITE INFORMATISEE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé
			WINSIS
<b>Examen de conformité fiscale</b>			
		Nom, adresse du prestataire :	
		N° SIREN du prestataire: <input type="text"/>	
Nom, adresse, téléphone, télécopie :			
- du comptable * : <input type="checkbox"/> FIDUCIAL EXPERTISE MONTPELLIER B			
Téléphone : 0467159070 76 All Niels Bohr Le Millenaire BP 61143			
34008 MONTPELLIER CEDEX 1			
- du conseil * : <input type="checkbox"/>			
Téléphone :			
- du C.G.A. ou du viseur conventionné:			
N° agrément :			
Visa : CGA/AGA <input type="text"/>		Viseur conventionné <input type="text"/>	
A SETE		le 31/10/2023	
Nom du déclarant : MME DUBOCLARD CECILE			
Qualité du déclarant : GERANTE			

**IMPOTS SUR LES SOCIETES**  
**Annexe à la déclaration N° 2065**

**N° 2065 bis**    2023

Désignation de l'entreprise :            EURL O VALEURS D'ANTAN																																					
et date de clôture de l'exercice:        30/09/2023																																					
<b>I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>																																					
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts    (4)	- Payées par la société elle-même. - Payées par étab. chargé du serv des titres	(a) (b)																																		
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		(c)																																		
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)																																		
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus.    (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e) (f) (g) (h)																																		
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)																																		
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)																																		
7	Montant des revenus répartis    (5)	Total (a) à (h)																																			
<b>J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b>																																					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.  Montant des sommes versées <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">année du versement</th> <th rowspan="2">Traitements, émoluments, indemnités.</th> <th colspan="2">Frais de représentation, de mission et de déplac.</th> <th colspan="2">Frais professionnels autres que (5) et (6).</th> </tr> <tr> <th>Ind. forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> <th>Ind. forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> </tr> <tr> <th>(3)</th> <th>(4)</th> <th>(5)</th> <th>(6)</th> <th>(7)</th> <th>(8)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	année du versement	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).		Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)																			
année du versement	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.			Frais professionnels autres que (5) et (6).																																
		Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements																																
(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)																																
<b>K DIVERS</b>																																					
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)																																					
Adresses des autres établissements																																					
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>																																					
<b>REMUNERATIONS</b>																																					
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)																																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages																																					
<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES</b>		à 0%	à 15%																																		
MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																					
MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice																																					
MVLt réalisée au cours de l'exercice																																					
MVLt restant à reporter																																					
<b>M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS</b>																																					
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																					